

BIENVENUE

sur le réseau départemental de bornes de recharge
pour véhicules électriques du Siéml



Ce réseau est en cours de déploiement. Courant 2017, 186 bornes de recharge seront réparties sur le département de Maine-et-Loire.
Plus d'infos sur www.sieml.fr

CARACTÉRISTIQUES DES BORNES

→ Prise domestique



› Recharge : 3 kVA (recharge lente)

Il s'agit évidemment de la prise la plus répandue, que ce soit au niveau des habitations ou au niveau des infrastructures de recharge publiques.

→ Prise de type 2



› Recharge : 22 kVA (18 kVA actuellement),
7 kVA ou 3 kVA selon le modèle du véhicule.

Validée en tant que standard européen, la prise type 2 est aujourd'hui proposée sur la plupart des véhicules de série en complément et/ou en option de la prise domestique.



La puissance est divisée par deux en cas de double branchement.

L'ACCÈS AUX BORNES

→ Par abonnement (valable exclusivement sur le département de Maine-et-Loire)

Il vous suffit de faire une demande de badge par internet sur le site www.sieml.fr

Un relevé de vos consommations vous sera transmis chaque fin de mois.

→ Sans abonnement grâce à votre smartphone

Vous chargez et payez grâce à l'application Alizé que vous téléchargez sur le site www.sieml.fr ou en scannant le QR Code situé sur la borne.

COMMENT UTILISER LES BORNES ?

→ Vous êtes abonné(e)s

Badgez, ouvrez votre trappe et branchez !
Une fois rechargé, c'est très simple :
badgez, débranchez et fermez votre trappe !

→ Vous n'êtes pas abonné(e)s

Laissez-vous guider par les instructions de l'application Alizé via votre smartphone.

TARIFICATION

→ Pour les abonné(e)s au service (paiement par badge)

- › Abonnement : gratuit
- › Coût d'acquisition du badge : 12 €
- › Coût de la connexion à la borne : 0,50 €
- › Coût proportionnel à la durée de connexion : 0,0575 € / minute (plafonnée à 11 €)

→ Pour les non abonné(e)s au service

- (paiement par smartphone)
- › Coût forfaitaire de 5,95 € la recharge



Vous rencontrez une difficulté
pour recharger votre véhicule
Service Alizé 7j/7-24h/24

0805 021 480

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01
Tél. 02 41 20 75 20 - sieml@sieml.fr - www.sieml.fr

SIéML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire